



Litige avec mon garagiste à propos des pièces changées

Par **gladys_old**, le **12/07/2007** à **14:27**

Bonjour,
Ma mégane (type II), de 2004, a une panne électronique. Elle est au garage depuis un mois.
Ils ont d'abord changé le démarreur, sans résultat. Puis ils ont changé un boîtier électronique, toujours sans résultat. Ils s'apprêtent donc à changer une autre boîtier électronique.
Je voulais savoir s'ils peuvent nous faire payer les pièces inutilement changées. Elles s'avèrent en effet très coûteuses.
D'autre part le garagiste a notre voiture depuis un mois et il ne nous a pas proposé de véhicule de remplacement. Puis-je en demander un à présent?
Merci de votre réponse.